



FORMATION FORMATEUR AUX GESTES ET SOINS D'URGENCES

FICHE 06

Public visé : Être professionnels de santé en exercice, depuis au moins un an, dans une structure de médecine d'urgence (SAMU, SMUR et urgences) des établissements de santé autorisés ou dans un service de réanimation, d'USC, SSPI ou soins intensifs. Être formateurs permanents dans un institut de formation et justifiant une expérience professionnelle dans les services cités ci-dessus.

Prérequis : Attestation AFGSU 2 valide
Entretien en présentiel avec l'équipe encadrante du CESU

OBJECTIFS

- Être capables de mettre en place et d'animer des formations aux gestes et soins d'urgence conformément aux textes réglementaires et aux référentiels scientifiques et professionnels en utilisant des techniques pédagogiques reconnues.
- Être capables de mettre en place une évaluation formative au cours des formations aux gestes et soins d'urgence conformément aux textes réglementaires et aux référentiels scientifiques et professionnels.
- Être capables, selon leur fonction, d'organiser, de dispenser et d'évaluer des formations des personnels de leur établissement de soins à la prise en charge de victimes d'accident nucléaire, radiologique biologique, chimique et explosif (NRBC E)

METHODES PEDAGOGIQUES

- Pédagogie réflexive, active, centrée sur l'apprenant
- Simulation sur mannequins
- Mises en situation tout au long de la formation
- Observation et participation à des formations en cours
- Débriefing
- Travaux de groupes
- Accompagnement individuel

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- **Délais d'accès :** nous consulter
- **Dates :** Cf onglet calendrier

CONTENU

Module 1 : Pédagogie appliquée aux GSU
Module 2 : Evaluation appliquée aux GSU
Module 3 : Les urgences collectives

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000025747321>

MODALITES D'EVALUATION

- L'apprenant valide sa formation de Formateur aux GSU lorsqu'ont été réalisés l'ensemble des 3 séminaires et à l'issue des 4 tutorats (J1, J2, J3 et R) réalisés au sein d'un CESU.
- Comportement et méthodes pédagogiques adaptés et connaissances scientifiques maîtrisées lors de l'animation de deux séquences de l'AFGSU dont au moins une sur la prise en charge de l'arrêt cardio-respiratoire lors de l'animation d'un débriefing
- Entretien individuel de synthèse en fin de formation.

INTERVENANTS

- Formateur AFGSU dont un ayant un DU de pédagogie et un médecin
- Mr Loo ingénieur responsable technique et logistique MEDISIM

INDICATEURS DE RESULTATS Formation 2023 – 13 participants

Taux de satisfaction global : **99,2%**

DURÉE
10jours

MODALITÉ ET CLÔTURE DES INSCRIPTIONS
Formulaire d'inscription à compléter ci-dessous

DATES DE LA FORMATION

5, 6, 7, 10, 11 mars 2025
11, 12, 13 juin 2025
18, 19 septembre 2025

TARIFS

RESUC 800€
Hors RESUC 1245€

LIEU DE FORMATION
Ecoles du CHRU de Tours

PLUS D'INFORMATIONS

<https://www.chu-tours.fr/ecoles-du-chru-de-tours/cesu37/>

CONTACT

SECRÉTARIAT CESU37 –

☎ : 02.47.47.76.15 ou 7 76 16

✉ : cesu37@chu-tours.fr Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Formulaire d'inscription		Fiche
Madame <input type="checkbox"/>	Monsieur <input type="checkbox"/>	
Nom de naissance :	Nom d'usage :	
Prénom :		
Date de naissance :	Lieu de naissance :	
Coordonnées personnelles		
Adresse :		
Téléphone :	Mail :	
Coordonnées professionnelles		
Nom de l'employeur :		
Adresse de l'employeur :		
Téléphone :		
Service actuel :	Fonction exercée :	
Correspondant formation continue		
Nom du correspondant :	Qualité :	
Téléphone :	Mail :	
Téléphone professionnel :	Mail professionnel :	

Titre de formation

Motivations, attentes et besoins particuliers :

Date souhaitée :

2^{ème} choix possible :

Diplômes professionnels et dates de leurs obtentions

Pour les recyclages fournir obligatoirement la copie de l'afgsu

Handicap et PMR

Les personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite souhaitant bénéficier d'un accueil spécifique peuvent s'adresser au référent handicap de la DRHE, monsieur Mikael Cheptou par courriel : m.cheptou@chu-tours.fr ou par téléphone : 02 47 47 97 50 ou au secrétariat du CESU au 02 47 47 76 15 / 02 47 47 76 16 ou par courriel : cesu37@chu-tours.fr

Fiche de prise en charge financière des formations continues

(À compléter obligatoirement)

Prise en charge financière par :

- votre employeur (joindre l'attestation de prise en charge)
- vous-même
- autres

Fait à, le.....

Signature apprenant,

signature organisme financeur,